



Commune de  
**Villeneuve la Dondagre**

*infos*

n°24

Printemps -été 2016

### Sommaire

- page 2 : Edito
- page 3 : Infos village
- page 4 : Vide-grenier
- page 5 : Fête de St-Loup
- page 6 : 13 juillet
- page 8 : 14 juillet
- page 10 : Soirées foot - Marché
- page 11 : Feu de la St Jean
- page 12 : Concours de pêche
- page 13 : Concert à l'église
- page 14 : Diverses infos commune
- page 18 : Compte rendu CM du 13 juin
- page 23 : Agenda
- page 24 : Infos pratiques



GÂTINAIS EN BOURGOGNE

# Edito du Maire



**Chères Dondagroises, chers Dondagrois,**

Je tiens à m'excuser en mon nom et au nom du Conseil Municipal du retard quant à l'édition de notre Bulletin Municipal.

Beaucoup de choses se sont passées, depuis notre dernière édition. Entre autre, le vote de notre nouveau budget avec une baisse des dotations d'environ 15%, cela n'entravera en aucun cas notre volonté d'améliorer l'image et la bonne vie de Villeneuve la Dondagre.

Une réunion publique a eu lieu, au cours de laquelle, nous avons exposé plusieurs projets (préaux, rampe de skate, lampes LED, borne électrique, illuminations de Noël...). Les échanges ont été très constructifs.

D'autre part, les travaux de voirie ont été retardés pour cause de mauvais temps, ils sont en cours de finition.

Enfin, les festivités des 13 et 14 juillet se sont bien déroulées malgré le temps. Tout au long de la soirée du 13, les musiciens des groupes Calmien et Méryth nous ont accompagnés. Le feu d'artifice a enchanté petits et grands.

Aussi, je tiens à remercier tous les conseillers, associations, bénévoles ainsi que tous les participants pour nous avoir permis de passer ensemble un très bon moment.

Après avoir subi un printemps pluvieux et un été mitigé, je vous souhaite une très bonne rentrée sous un bel été indien....

**Jean-François ALLIOT**





## Travaux de voirie et de sécurité

Comme cela avait été demandé par un grand nombre de personnes, les travaux de voirie et de sécurité ont été mis en oeuvre en ce début d'année 2016. Pour certains de nos concitoyens, il a fallu changer certaines habitudes de conduite lors de la traversée du village. Après quelques ajustements, la signalisation a permis de réduire considérablement les vitesses dans le village.



Mise en double sens de circulation de la route de la Roserie



Réfection du parking de la Salle du Foyer Communal et la cour de la mairie



Des ralentisseurs aux entrées du village



Installation de la borne de recharge pour véhicules électriques



## Vide-Grenier du 11 septembre

Le beau temps était au rendez-vous cette année, après une matinée bien fraîche, parfaite pour l'installation des étales. De nombreux visiteurs ont pu dénicher quelques bonnes affaires. Andouillettes, saucisses, merguez, frites et tartes ont régalé exposants et visiteurs ! Prenez d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine !



## Fête des voisins à Corru le 4 septembre





### Fête de Saint-Loup le 4 septembre

Le 4 septembre, le village fêtait Saint Loup, patron de notre église. La messe, célébrée par le père Jean Tribut, curé de notre paroisse (Sainte Marie en Gâtinais) et le père Eugène Plater, en présence de 80 personnes venues de notre village et des alentours, a été suivie de la procession à la fontaine St Loup, la vénération des reliques et le verre de l'amitié sur la place. Merci aux membres du comité paroissial pour la bonne organisation de la cérémonie et également à tous ceux et celles qui ont permis le fleurissement de l'église et le vin d'honneur.



Cet été à Villeneuve

# La Fête

## 13 juillet 2016



### Belle réussite pour le cru 2016

Un grand concert pop rock lors de la soirée du 13 juillet devant la salle du Foyer Communal de Villeneuve, avec les groupes Methyl et Calmien, ponctué par la retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice devant l'étang a rassemblé plus de 300 personnes.





Cet été à Villeneuve

# La Fête

14 juillet 2016



Le soleil était bien présent ce jour de fête nationale, le public était venu en nombre profiter de l'ambiance chaleureuse et des nombreuses attractions pour petits et grands. De nouvelles activités ont ravi les plus jeunes, notamment le manège gonflable et les sumos.





## Soirées foot



### Retransmission sur écran géant

La diffusion des principaux matchs de foot de la coupe d'Europe a attiré pour chaque soirée organisée, un public nombreux. Malgré certaines défaites, chacun retrouvait le moral en partageant des moments de convivialité autour d'un verre ou d'une grillade.



## Le marché à la ferme



### La Ferme aux Abeilles

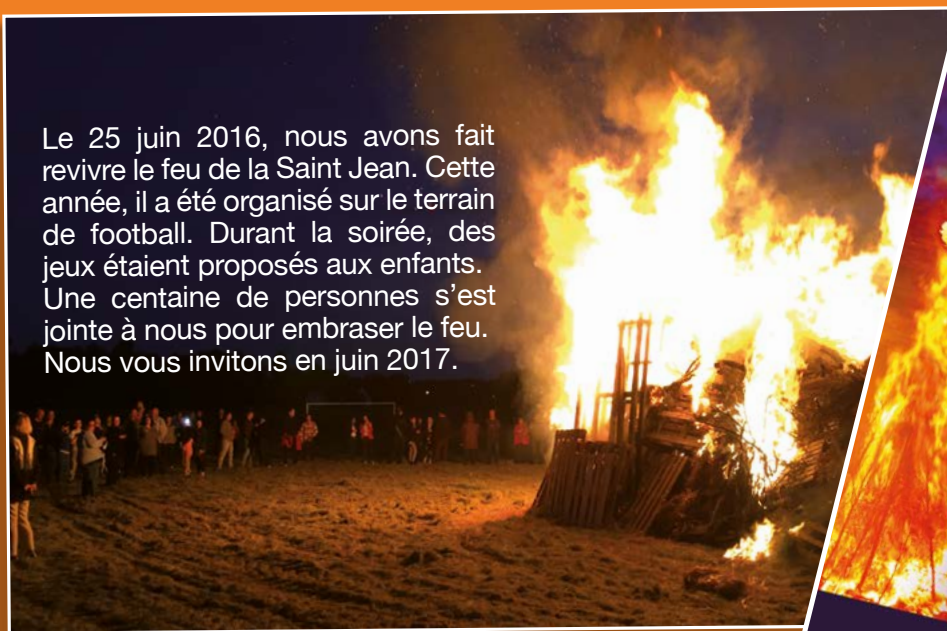
La saison 2016 a été une fois de plus un succès

Contact : **CHRISTINE BUSSON-FERME AUX ABEILLES - 1, Le Puits de Fer 89150 FOUCHERES**

Courriel : [fermeauxabeilles@orange.fr](mailto:fermeauxabeilles@orange.fr) - Tel travail : 06 14 39 68 70 - Tel domicile : 03 86 95 39 34

# Cet été à Villeneuve La St Jean

Le 25 juin 2016, nous avons fait revivre le feu de la Saint Jean. Cette année, il a été organisé sur le terrain de football. Durant la soirée, des jeux étaient proposés aux enfants. Une centaine de personnes s'est jointe à nous pour embraser le feu. Nous vous invitons en juin 2017.



# Cet été à Villeneuve

# Concours de pêche

**De belles réussites pour l'association Dondagroise de pêche !**

Le temps mitigé n'a pas rebutté les nombreux pêcheurs et la centaine de convives, de passer un bon moment lors du concours de pêche. De beaux spécimens ont été sortis de l'étang. Le délicieux repas ainsi que les jeux ont permis à tous les gens présents de passer une très agréable journée. Nous vous attendons encore plus nombreux pour 2017 !



## Carte de Pêche

Les cartes de pêche sont à retirer à la ferme de Molu à Villeneuve la Dondagre.  
(téléphonez avant de vous déplacer)

**Tél : 03.86.86.01.31**

## Rappel des tarifs :

- Pêcheur Dondagrois :  
**adulte 37€ / enfant 12€**
- Pêcheur non-Dondagrois :  
**adulte 50€ / enfant 20€**
- Ticket à la journée : **10€**





### Concert à l'Église Saint-Loup de Villeneuve

L'association ARDEV (Art et Recherche pour le Développement de l'Expression Vocale) a présenté Vocabulles et la Compagnie du Pont Marie à l'église de Villeneuve la Dondagre le 10 juin 2016 pour un concert de chants sacrés.

Ces chanteurs amateurs accompagnés de deux professionnels : Françoise GALAIS, chanteuse mezzo-soprano, directrice artistique-pédagogique et le pianiste Frédéric COURAILLON, ont ravi le public venu nombreux à cet oratorio.

Remerciements au Père Jean TRIBUT et à l'équipe municipale. Contact : [www.asso-ardev.com](http://www.asso-ardev.com).

Festival d'artistes professionnels du 15 au 18 septembre 2016 au théâtre de Sens.

**L'Association ARDEV**  
89100 SENS

**ORGANISE UN CONCERT**  
en partenariat avec

**La Compagnie du Pont Marie**  
92170 Vanves

**VENDREDI 10 JUN 2016**  
20 H 30

**À L'ÉGLISE SAINT-LOUP**  
89150 - VILLENEUVE LA DONDAGRE

**- ORATORIO -**  
Bach, Franck, Pergolèse, Poulenc, Saint Saens,  
Schubert, Vivaldi...

**ENTREE LIBRE**

**SOLISTES**  
Pascale HEITZMANN, Josiane STALPART (*Sopranos*),  
Axel LANCOUTIN (*Ténor*), José FERNANDEZ (*Baryton*)

**ET L'ENSEMBLE VOCAL VOCABULLES**  
Marie-Jo BRUNEL, Mireille DANTSCH, Marylène DORDONNAT,  
Jean-Charles STALPART

**CHŒURS D'ENFANTS**  
Léon TRICOT, Francy FANOU, Charles DUTILLEUL

**Pianiste : Frédéric COURAILLON**  
Coaching vocal : Françoise GALAIS Mezzo-soprano

**ARDEV**  
Art et Recherche pour le Développement de l'Expression Vocale  
Inspiré par ses parents - ne pas jeter sur la voie publique



# Ce printemps à Villeneuve

Divers

Commémoration du 8 mai 1945



## TROC JARDIN du 1er mai

Le Comité des Loisirs a organisé pour la 1ère fois un troc jardin le 1er mai 2016.

Une quinzaine de « troqueurs » ont répondu à notre invitation (dondagrois et personnes extérieures).

Après-midi très sympathique et ambiance chaleureuse.

Le rendez-vous est donné à la même date en 2017.



COMITE DES LOISIRS  
VILLENEUVE LA DONDAGRE



**TROC JARDIN**

ECHANGE SUR LE THEME DU JARDINAGE \*  
(GRAINES, PLANTES, FLEURS, LEGUMES, OUTILLAGES DE JARDINAGE...)

**DIMANCHE 1ER MAI 2016**  
**de 15 H 00 à 18 H 00**

DANS LA COUR DE L'ANCIENNE ECOLE

Sur place : Buvette, gâteaux, crêpes



# Ce printemps à Villeneuve Les Aînés

Le repas des Aînés du 10 avril



Sortie des Aînés  
à Café Thé Sens le 12 mai



# Ce printemps à Villeneuve

# Infos dondagroises

## Salle du Foyer Communal

### Nouveau règlement

Un nouveau règlement a été établi le 11 avril et modifié le 13 juin. Celui-ci est disponible en mairie et très prochainement sur le site internet de la commune. Il y est fait mention des différentes conditions d'utilisation et de restriction d'usage des matériels, et espaces mis à disposition.



### Rappel des tarifs de location de la salle du Foyer Communal

- Résident de la commune : 300 €
- Extérieur à la commune : 500 €
- Associations locales (Villeneuve la Dondagre)
  - 2 fois/an pour chacune à 50 €
  - 3ème fois et plus, 200€ (sans entrées payantes) et 200 € + 10% de la recette (pour entrées payantes)
- Associations extérieures : 200 €

## Les Changements au Comité des Loisirs

### Départ de la présidente

C'est au mois de décembre dernier que l'ancienne présidente du Comité des Loisirs de Villeneuve, Nicola Alliot a cédé sa place, après de nombreuses années de dévouement à proposer du divertissement aux habitants. Un grand merci du conseil municipal pour tout le travail accompli



### Nouveau bureau

De gauche à droite :

- Aurélia Mangin** , secrétaire adjointe
- Nathalie Bailleul** , secrétaire
- Régine Cruz** , trésorière adjointe
- Marie Isabelle Alliot** , présidente
- Sandra Chaila** , trésorière
- Michel Karpa** , vice président



Début 2016

# Infos dondagroises

Nouvelles décorations



L'église de Villeneuve s'est parée d'un joli chemin lumineux tout autour de sa toiture, mettant bien en valeur l'édifice durant les fêtes de fin d'année. Une guirlande identique a également été installée autour du toit de la mairie.



Les voeux du Maire en janvier



## Du 13 juin 2016

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames THIRIAU Nathalie, CRUZ Régine, TRAVERS Céline (arrivée à 19 h 45), et messieurs ALLIOT Jean-François, KARPA Michel, CHAILA Christophe, POMPON Pascal, SALIQUES Christophe et MOURRY Vincent

Secrétaire de séance : Christophe SALIQUES

## ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption du compte rendu de la séance du 11 avril 2016
- 2) Caution M. LEGRAND
- 3) Remplacement délégué titulaire syndicat de la gendarmerie
- 4) Demande de retrait des communes de BONNARD et CHICHERY LA VILLE du syndicat de la Fourrière du sénonais
- 5) Modification du nombre de sièges pour la communauté de communes
- 6) Modification du bureau de la communauté de communes
- 7) Association FAF de Saint Valérien
- 8) Modification du contrat de location du foyer communal
- 9) Taquet de branchement d'assainissement Rue des Fours
- 10) Affaires et questions diverses

## AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

Modification du règlement intérieur du foyer communal

L'ordre du jour, l'ajout et le compte rendu de la séance du 11 avril 2016 sont adoptés à l'unanimité.

## CAUTION M. LEGRAND

Le Maire expose au conseil municipal que le foyer communal a été loué le week-end du 27 et 28 février 2016 par M. LEGRAND Vincent, domicilié sur la commune. Lors de la réservation, le loueur nous a informé qu'il s'agissait de son anniversaire et a donc loué le foyer communal au tarif de 300 € (habitants de la commune). Toutefois, il s'avère que ce n'était pas le sien. Lors de la signature du contrat de location, nous avons réceptionné un chèque de 300 € pour la location et un de 500 € correspondant à la caution.

Au cours de cette soirée, la musique était très forte et un conseiller s'est rendu sur place pour en informer le loueur, qui a baissé le volume, puis l'a augmenté, dès son départ. Les voisins ont été dérangés par le bruit de la musique toute la nuit. De plus, le conseiller a précisé qu'il était strictement interdit de fumer à l'intérieur du foyer communal conformément à la loi.

Le 29 février 2016, il a été constaté que le ménage n'avait pas été fait correctement.

Au vu du tapage nocturne et du ménage partiellement effectué, le Maire a décidé d'encaisser le chèque de caution de 500 €. Le loueur a contesté cet encaissement.

Le contrat de location signé ne stipule pas l'encaissement du chèque de 500 € en cas de tapage nocturne ou de ménage non effectué.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de rembourser le montant de la caution (500 €) à M. LEGRAND Vincent.

## REMPLACEMENT DU DELEGUE TITULAIRE DU SYNDICAT DE LA GENDARMERIE

Le Maire expose au conseil municipal que les délégués (titulaire et suppléant) nommés ne peuvent pas se rendre aux réunions du syndicat car ils exercent une activité professionnelle. Les réunions ont lieu en journée. Notre commune est donc mentionnée absente sur les comptes rendus.

Le Maire propose d'être nommé délégué titulaire. Le titulaire actuel devient suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de nommer :

- M. ALLIOT Jean-François en qualité de délégué titulaire
- et Mme TRAVERS Céline en qualité de déléguée suppléante du syndicat de la gendarmerie à compter du 1er juillet 2016.

## **DEMANDE DE RETRAIT DES COMMUNES DE BONNARD ET CHICHERY-LA-VILLE DU SYNDICAT DE LA FOURRIERE DU SENONAI**

Le Maire expose au conseil municipal les courriers de communes de BONNARD et de CHICHERY LA VILLE demandant leur retrait du syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le retrait des communes de BONNARD et de CHICHERY LA VILLE du syndicat,
- Charge le Maire d'en informer le Président du Syndicat Mixte de la Fourrière du Sénonais.

## **MODIFICATION DE LA REPRESENTATION COMMUNALE A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Mr le Maire rappelle que la révision du SDCI et la modification du périmètre du territoire intercommunal a amené le Conseil Communautaire du 30 novembre 2015 et les communes à délibérer sur la nouvelle répartition du nombre de délégués au sein du Conseil Communautaire.

Ainsi, au premier janvier 2016, le nombre de délégués communautaires est de 38 membres alors même que la Communauté de Communes compte 3 communes supplémentaires.

Un courrier a été envoyé à Monsieur le Préfet de l'Yonne le 15 janvier 2016 pour demander qu'à minima il soit possible de modifier la composition du Conseil Communautaire en ajoutant deux sièges (1 à Brannay et 1 à Montacher-Villegardin qui sont les deux communes ayant un ratio de représentation inférieur à 60 %).

Monsieur le Préfet de l'Yonne a répondu à cette requête, par courrier reçu le 11 mars 2016, proposant de soumettre un projet de délibération aux communes-membres de la Communauté de Communes pour que certaines communes puissent bénéficier d'un siège supplémentaire.

Mr le Maire propose donc aux conseillers municipaux de proposer une augmentation de deux sièges permettant ainsi aux communes de Brannay et Montacher-Villegardin d'être moins pénalisées en matière de représentation au sein du Conseil Communautaire.

Mr le Maire propose au conseil municipal la mise en œuvre d'une nouvelle répartition des sièges aboutissant à la répartition des sièges telle que figurant au sein du tableau ci-dessus.

Vu de la loi n° 2015-264 du 9 mars 2015, autorisant l'accord local de répartition des sièges de conseiller communautaire, notamment son article 4 alinéa 2,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-6-1 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2016-04-14, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- de se prononcer favorablement à la mise en œuvre d'une nouvelle répartition des sièges aboutissant à la répartition des sièges telle que figurant au sein du tableau ci-dessus,
- charge Mr le Maire de signer toutes pièces afférentes à cette décision.

## **MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Mr le Maire rappelle que le bureau Communautaire a été désigné lors de l'assemblée délibérante en date du 14 avril 2014. La composition du bureau, définie lors de cette réunion a été la suivante :

- 8 vice-présidents (20% de l'effectif de l'assemblée délibérante),
- 1 secrétaire et 5 membres de bureau représentant les communes d'accueil des zones d'activités économiques, membres ayant voix délibérative (comme le prévoient les statuts de la CCGB).

Mr le Maire précise que l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Gâtinais n'a pas entraîné, de plein droit, de modification de la composition du bureau communautaire car la délibération prise le 14/04/2014 continue de produire ses effets tout au long du mandat.

**Comptes-rendus complets consultables en mairie  
ou prochainement sur le site internet de la commune**



Tout(e) citoyen(ne) peut assister aux différents conseils municipaux.  
Voir panneaux d'affichage pour les prochaines dates et horaires

Mr le Maire précise que dans le cadre de l'extension du périmètre de la Communauté de Communes aux communes de Bussy-le-Repos, Chaumot et Piffonds, Monsieur le Président de la Communauté de Communes a proposé d'augmenter le nombre de membres du bureau communautaire d'une personne pour permettre à un représentant des trois nouvelles communes d'intégrer le bureau communautaire.

Pour ce faire, l'article 7 des statuts de la Communauté de communes doit être modifié.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les modifications exposées ci-dessus.

## **SUBVENTION A L'ASSOCIATION FAF DE SAINT VALERIEN**

Le Maire expose au conseil municipal que l'association «les Amis du Bois Joli» a été dissoute en février 2016.

Le Maire informe que l'association FAF DE SAINT VALERIEN, dont le siège social est fixé dans la résidence des Bois Joli demande une subvention pour pouvoir offrir des actions d'animations.

Le Maire précise que, lors du vote du budget 2016, le 11 avril 2016, le conseil municipal avait décidé d'octroyer une subvention de 50 € au Amis du Bois Joli.

Le Maire propose au conseil municipal d'attribuer cette somme à la nouvelle association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'octroi de la subvention de 50 € à l'association FAF Saint Valérien.

## **MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU FOYER COMMUNAL**

Le Maire propose au conseil municipal de modifier le contrat de location et le règlement intérieur comme suit :

- de préciser à l'article 1
- la location à la journée est «du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00»
- la location est tarifée en week-end à partir du vendredi 18 h 00 jusqu'au dimanche 18 h 00,
- d'ajouter à l'article 1 un tarif de 50 € pour les loueurs qui ne souhaitent pas du tout effectuer le ménage après une location, il précise toutefois, que le balai doit être passé, les toilettes nettoyées et les poubelles vidées sinon le chèque de caution de 500 € sera encaissé et non restitué (conditions actuelles du contrat de location)
- d'ajouter à l'article 8 : interdiction de coller des affiches avec de la pâte à fixer ou du scotch

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la modification du contrat de location et du règlement intérieur en stipulant les propositions énoncées ci-dessus à dater du 1er juillet 2016.

Un conseiller municipal stipule qu'aucun détecteur de fumée n'est installé et qu'aucun panneau n'interdit de fumer à l'intérieur du foyer communal. Le conseil municipal décidé à l'unanimité d'installer des stickers pour détecter la fumée et de poser un panneau «interdiction de fumer».

L'adjointe au Maire ajoute qu'il n'y a pas de défibrillateur.

## **TAQUET DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT RUE DES FOURS**

Le Maire rappelle, ci-dessous, la délibération prise le 16 mars 2016 au sujet du changement des taquets de branchement de l'assainissement collectif.

Le Maire expose au conseil municipal que, lorsque des taquets de branchement (boîte de branchement) au réseau d'assainissement collectif sont changés par une entreprise, suite à une mauvaise installation à l'origine du branchement entre le taquet et le réseau, les frais engendrés sont facturés sur le budget d'assainissement.

Le Maire propose au conseil municipal que les fournitures et les frais d'intervention soient facturés au propriétaire du bien concerné par le changement du taquet de branchement (boîtier) au réseau de l'assainissement collectif s'il est constaté qu'il n'y a aucun problème d'infiltration.»

Le Maire a informé le propriétaire du bien situé 3 Rue des Fours que le taquet de son installation d'assainissement collectif était étanche (taquet installé à l'extérieur de la propriété). Le constat a été effectué par M. DELARUE, entrepreneur et le Maire. Le taquet ne fuyait effectivement pas. L'eau coule abondamment et il existe une infiltration plus en amont de l'installation à l'intérieur de la propriété.

L'entrepreneur a changé le taquet de branchement au réseau d'assainissement sur insistance du propriétaire. Le Maire l'a prévenu que, suite au changement du taquet, si l'eau coulait toujours autant, une facture lui serait alors envoyée par la commune.

Le propriétaire a informé le Maire qu'il ne paiera pas la facture du changement de taquet du branchement puisque pour lui, le taquet était défectueux et qu'il avait subi des réparations dans le passé par le propriétaire lui-même.

La facture, reçue en mairie pour la somme de 840 € TTC a été mandatée sur le budget «assainissement» et un titre de recettes sera émis au nom du propriétaire concerné.

Le Maire propose au conseil municipal de demander un courrier à l'entrepreneur afin d'avoir un exposé des faits pour solder ce litige.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **1) Remerciements**

- à M et Mme LITRA qui ont offert 3 pots de fleurs, car le Maire a signé leur demande de dérogation scolaire pour leur enfant, qui fréquentera l'école de Domats, à partir de septembre 2016.
- aux membres de l'association de la pêche pour l'entretien global de l'étang.

### **2) AFR de Fouchères**

Le Maire informe que, par un courrier du 20 avril 2015, une demande de rétrocession de chemins d'exploitation en chemins ruraux numérotés a été envoyée à l'AFR de Fouchères suite au projet de création des chemins de randonnées sur notre commune. Le Maire de Fouchères a fait part, par courrier du 14 avril 2016, d'une réponse défavorable à la rétrocession des chemins d'exploitation.

### **3) Parcelle non constructible Rue du Pierry**

Le Maire fait part au conseil municipal d'une proposition verbale de M. DEMIR Oscar, propriétaire de la parcelle cadastrée YC n° 19 d'une contenance de 2 a 26 ca située Rue du Pierry, pour l'achat de ce terrain non constructible. Le Maire devant faire une offre.

Le Maire informe qu'une demande de ce propriétaire avait déjà été reçue en 2010 puis 2011 à ce sujet. Lors du conseil municipal du 5 mars 2012, la demande avait été refusée.

Le conseil municipal est favorable pour faire une offre à 1 € le m<sup>2</sup>. Un courrier au propriétaire sera envoyé, s'il accepte, une délibération sera prise par le conseil municipal.

### **4) Escalier de l'église**

Le Maire informe que l'escalier, pour accéder au clocher, est défectueux. Le Maire présente un devis de 2618.98 € HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, le devis proposé pour la somme de 2618.98 € HT.

### **5) Document unique**

Le Maire informe que le document unique est obligatoire. Ce document évalue tous les risques pouvant être rencontrés dans la collectivité. A la suite de cette évaluation, un plan d'actions est mis en place afin de résoudre les risques. Ce document recense aussi les matériaux et le matériel. Il est mis à jour tous les ans. Un devis de la société GERISK a été reçu pour la somme de 1 204.35 € HT. Il s'agit d'un tarif préférentiel car nous nous sommes réunis à 5 communes pour en faire la demande au prestataire.

Le Maire informe que nous avons rencontré une personne de l'OPPBTB à ce sujet qui a proposé de le réaliser sur leur site à titre gratuit.

### **6) Rond 'Yonne**

Le Maire informe que l'organisateur remercie la municipalité ainsi que les signaleurs présents le 29 mai 2016.

### **7) Dotations**

Le Maire informe que nous avons reçu les notifications de dotation de solidarité rurale pour la somme de 6 142 € (5 622 € en 2015) et de la dotation globale de fonctionnement pour 18 328 € contre 22 545 € en 2015.

### **8) Tournée d'un boulanger**

Le Maire informe que le boulanger, M. Laurent BOULMIER, de la ZUP de Sens, souhaiterait faire une tournée journalière. Le conseil municipal accepte le principe, le boulanger sera informé de cette décision.

### **9) Eau Seine Normandie**

Le Maire informe d'un courrier du 20 avril 2016 concernant le calcul de la prime d'épuration perçue chaque année par la commune. Celui-ci stipule, qu'à partir de janvier 2016 un coefficient de conformité du réseau s'appuyant sur la conformité par temps de pluie du système de collecte sera appliqué. En cas de non-conformité prononcée par la police de l'eau, la prime est diminuée de 10 % sur 2016, 20 % sur 2017 et 30 % sur 2018.

### **10) Station d'épuration**

Le Maire a rencontré un spécialiste des stations d'épuration concernant le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration. Les subventions possibles seraient la DETR (pour l'étude et les travaux) la réserve parlementaire et Eau Seine Normandie.

Le Maire précise qu'il est nécessaire de nettoyer tout le réseau.

Le Maire informe de l'élaboration d'un règlement intérieur pour le service assainissement.

### **11) DAM PRO**

Le Maire informe d'un constat d'huissier pour la route de la Roserie. En cas de dégradations futures de l'entreprise DAM PRO, le Maire demandera à cette entreprise de remettre en état la voirie.

## 12) SDEY

Le Maire informe d'un devis estimatif pour le changement des coupoles en LED de l'éclairage public pour un montant de 29 300 €. Une économie de 60 % serait réalisée.

## 13) Journée travaux dans la commune

Mme l'adjointe au Maire propose aux conseillers municipaux une journée «travaux» le 2 juillet 2016. Divers travaux seront effectués à cette date.

## 14) Réunion publique

Le Maire informe qu'une réunion publique aura lieu le 1er juillet à 19 h dans l'ancienne salle de l'école. L'information sera diffusée dans les boîtes aux lettres.

## 15) Suppression des radiateurs au foyer communal

Un conseiller demande la suppression des radiateurs au foyer communal car ils ne sont plus utilisés à cause de la réverbération de l'acoustique.

## 16) Yoga 2016-2017

Suite au déménagement du bénévole qui dispense les cours de yoga 2 fois par semaine. Le Maire demande ce qu'il advient pour la suite des cours. Le bénévole a expliqué qu'il avait des frais de trajet et qu'il avait demandé, aux personnes pratiquant cette discipline, une indemnisation kilométrique, calculée par lui-même sur la base de 20 € par personne intéressée et par mois.

Une conseillère lui a expliqué que le bénévolat n'était pas payant et que le foyer communal lui était prêté gracieusement puisqu'il habitait la commune.

La séance est levée à 21 h 40

## Ordre du jour du précédent Conseil municipal du 11 avril 2016 (intégralité disponible en mairie ou sur le futur site internet de la commune (à partir du 30 septembre 2016)

[www.villeneuve-la-dondagre.fr](http://www.villeneuve-la-dondagre.fr)

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

ALLIOT Jean-François, TRAVERS Céline, SALIQUES Christophe, THIRIAU Nathalie, KARPA Michel, CHAILA Christophe et POMPON Pascal

Absents ayant donné pouvoir :

MOURRY Vincent à THIRIAU Nathalie

et CRUZ Régine à POINTE Céline à partir de 20 heures

Secrétaire de séance : Christophe CHAILA

## ORDRE DU JOUR :

1) Adoption du compte rendu de la séance du 16 mars 2016

### **COMMUNE**

2) Compte administratif 2015

3) Compte de gestion 2015

4) Affectation du résultat 2015

5) Travaux d'investissement 2016

6) Vote des taux d'imposition 2016

7) Modification du contrat et de l'état des lieux du foyer communal

8) Instauration d'un règlement intérieur

9) Budget 2016

### **ASSAINISSEMENT**

10) Compte administratif 2015

11) Compte de gestion 2015

12) Affectation du résultat 2015

13) Travaux d'investissement 2016

14) Budget 2016

15) Affaires et questions diverses



## Agenda

### Dates clés 2016 - 2017

16 octobre 2016	Repas choucroute au Foyer Communal
29 octobre 2016	Fête d'halloween à 15h à l'école
11 novembre 2016	Commémoration de l'armistice
11 décembre 2016	Goûter de Noël du Comité des Loisirs au Foyer Communal (tout le village est invité sur inscription)
06 janvier 2017	Voeux du Maire
26 mars 2017	Salon de l'artisanat au Foyer Communal
02 avril 2017	Repas des Aînés
01 mai 2017	Troc jardin à l'ancienne école
11 juin 2017	Concours de pêche
17 juin 2017	Feu de la Saint Jean - Méchoui
13 juillet 2017	Concert - Feu d'artifice
14 juillet 2017	Fête du village
03 septembre 2017	Fête de la Saint Loup
10 septembre 2017	Vide grenier

**OUVERTURE  
DU SITE INTERNET  
DE LA COMMUNE**  
à partir du 30 SEPTEMBRE 2016  
[www.villeneuve-la-dondagre.fr](http://www.villeneuve-la-dondagre.fr)

### Association des propriétaires et chasseurs de Villeneuve la Dondagre

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 3 septembre à 18h.  
Le bilan de l'année passée est donné ainsi que le bilan financier qui fait ressortir un excédent de 346 euros.

### OUVERTURE DE LA SAISON 2016/2017

- Le 18 septembre à 8h pour le petit gibier
- Le 23 octobre à 9h pour le gros gibier, chassé tous les 15 jours dans la discipline, mais également dans la bonne humeur

**Après-midi des Aînés**  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois  
Salle de l'ancienne école  
Besoin d'information, contact :  
Janine Tissier : 03 86 86 00 48



## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 16h30 à 18h30  
Vendredi : 10h30 à 12h30

Permanence : tous les derniers samedis du mois :  
10h00 à 12h00  
Fermeture au mois d'août

Tél : 03 86 86 02 01 - Fax : 03 86 86 21 34  
mairie-de-villeneuve-la-dondagr@wanadoo.fr

En cas d'urgence,  
contactez M. ALLIOT au 06 14 65 21 71

## Naissances



**Tiago MEIRELESS**  
le 6 juillet 2016

**Azad SEFERIAN**  
le 13 juillet 2016

## Mariages



**PARENTI Thierry**  
et **Natacha BOIROT**  
le 16 avril 2016

**Vincent RENARD**  
et **Marie-Laure LECLERC**  
le 4 juin 2016

**Grégory FERNANDES**  
et **Laurence BRIDERON**  
le 10 septembre 2016



## Parainage civil

**Ezio LETETOUR**  
le 27 août 2016

## Urgences

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police /gendarmerie : 17

Appel d'urgence à partir d'un portable : 112

Les pharmacies de garde : 3237

Dépannage Elec. Chéroy/Saint-Valérien : 09 72 67 50 89

Allo Enfance Maltraite : 119

Allo France Alzheimer : 0 811 112 112

SOS Drogue Alcool Tabac Info Service : 0 800 23 13 13

## Décès



**M. DELAJON Lucien**  
décédé dans sa 84ème année  
le 23 janvier 2016

**M. THERY Gabriel**  
décédé le 26 avril 2016  
dans sa 79ème année

**Mme Arlette BREHIN**  
décédée le 6 juillet 2016  
dans sa 61ème année

## Nos médecins

Docteur DIGUE - 16 Grande rue - Egriselles le Bocage

Docteur EBOLI - Mairie - 27 place du Général de Gaulle - Chéroy

Docteur GIBERT - 2 rue Jean Moulin - Chéroy

Docteur HEBRAS - 45 Grande rue - Nailly

Docteur LECONTE-OTTENWAELTER - 5 place de l'Eglise - Domats

Docteur POPOVICI - 43 rue de la République - Saint-Valérien

## Dr Jean-Luc DINET

Président SOS Médecins Sens

03 86 86 00 01

03 86 97 22 22

03 86 97 50 04

03 86 97 02 77

09 72 43 30 03

03 86 88 60 12

Consultation médicale tous les jours  
de 20h à 23h au 23, boulevard de  
Verdun à Sens.

NUMERO NATIONAL : 36 24  
sos.medecinssens@orange.fr

## Coordonnées Ecoles du regroupement

Ecole d'Egriselles le Bocage :

Maternelle : 03 86 86 06 31

Elémentaire : 03 86 86 03 17

Ecole de Cornant : 03 86 86 20 66

Ecole de Subigny : 03 86 88 83 60

Les repas sont préparés à la cuisine centrale d'Egriselles le  
Bocage pour les 3 salles de cantine :

- Egriselles et Subigny (Tél/Répondeur : 03.86.86.08.65)

- Cornant (Tél/Répondeur : 03.86.86.04.79)

## Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

L'Été (du 01 avril au 30 septembre)

Les lundis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h à Fouchères

et de 14h à 18h à Chéroy

Le vendredi de 9h à 12h à Chéroy

et de 14h à 18h à Fouchères

Fermeture mardi, jeudi, dimanche et jours fériés

L'Hiver (du 01 octobre au 31 mars)

Identiques aux horaires d'été sauf

fermeture les soirs à 17h.

